

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00332**

### **CONVENTION DE GROUPEMENT PARTENARIAL TRAMFRET**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 45

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

#### **Pouvoirs :**

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

#### **Membres titulaires absents excusés :**

M. Christian FAYOLLE, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

#### **Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 26 septembre 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160721-D20160033210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160926

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

### CONVENTION DE GROUPEMENT PARTENARIAL TRAMFRET

A l'occasion de l'appel à démonstrateur lancé par Paris&Co, dans le cadre de la tenue de la COP21 à Paris, Efficacity, agence de recherche sur la transition énergétique, a proposé de réaliser une maquette démonstrative de tramway de marchandises. Ce projet de réalisation d'un démonstrateur non opérationnel permettant de faire prendre corps au concept de Tram Fret a emporté l'adhésion et le soutien des pôles de compétitivité Advancity, Nov@Log, LUTB et I-Trans.

Saint-Etienne Métropole a mis à disposition l'une de ses anciennes rames (PCC), promise à déconstruction. Un trompe-l'œil représentant l'extérieur du tramway transformé en matériel logistique, répondant aux attentes des transporteurs et des logisticiens des filières urbaines, a été pelliculé sur cette rame.

Aujourd'hui, Saint-Etienne Métropole, Efficacity et la STAS ont décidé d'engager une nouvelle phase d'expérimentation de ce projet sur le territoire stéphanois, consistant à transporter des marchandises en utilisant un tramway recyclé empruntant le réseau existant, et circulant entre les tramways destinés aux voyageurs, en dehors des heures de pointes.

L'association de Saint-Etienne Métropole, Efficacity et la STAS, sous la forme d'un Groupement Partenarial, a pour mission le montage, la réalisation, le suivi et la réussite de l'expérimentation Tram Fret à Saint-Etienne. Le début du test grandeur nature est envisagé à compter du premier trimestre 2017.

En amont de cette date, le montage de projet, l'identification des parties prenantes de l'expérimentation, la réalisation des lots techniques préparatoires, dont la transformation du matériel roulant fait office de figure de proue, doivent débiter cet automne.

Afin de mesurer les effets logistiques, urbains, environnementaux, politiques et techniques sur un temps d'expérimentation long, la date de fin du test opérationnel Tram Fret est prévu en août 2018.

Le cadre de travail des parties est régi par une convention et ses annexes, établissant ainsi les rôles respectifs des principaux acteurs, les liens qui les unissent mais aussi ceux qui les lieront aux nombreux acteurs qui graviteront autour de ces questions d'innovations et de transformations.

#### **Les partenaires du groupement partenarial sont les suivants :**

- Efficacity : portage scientifique, coordination du projet d'expérimentation ;
- Saint-Etienne Métropole (SEM) : autorité politique et institutionnelle locale, mise à disposition du matériel et de l'espace public ;

- Société des Transports de l'Agglomération Stéphanoise (STAS) : exploitant de transport local, conduite et maintenance des rames.

### **Partenaires économiques**

- Simplicité : opérateur logistique, centre de distribution urbaine (CDU) de Saint-Etienne Métropole - réception et livraison des colis, facturation du service ;
- des acteurs de la grande distribution pour alimenter leurs magasins de proximité ;
- des grands comptes implantés le long de la ligne ;
- des transporteurs et logisticiens, clients actuels du CDU ;
- autres.

### **Autres partenaires**

L'expérimentation peut aussi associer d'autres acteurs comme la Cité du Design ou des industriels locaux intéressés (acteurs de la transformation ferroviaire, de l'automatisme, des systèmes d'information...)

**Efficacity** s'engage à piloter de manière globale cette expérimentation. A ce titre, elle sera entre autres, chargée des missions suivantes :

- portage scientifique ;
- coordination du projet d'expérimentation ;
- animation de la démarche et organisation de réunions d'échanges entre les partenaires ;
- représentativité et devoir d'information et d'approbation vis-à-vis du groupement partenarial ;
- pilotage d'études et de recherche si fonds financiers disponibles ;
- établissement de partenariats avec des tiers.

**Saint-Etienne Métropole** s'engage à assurer le pilotage politique de cette expérimentation. A ce titre, elle sera, entre autres, chargée des missions suivantes :

- portage auprès des élus de Saint-Etienne Métropole ;
- gestion éventuelle des interfaces et avenants au contrat d'exploitation de la STAS (neutralisation d'impacts du Tram Fret sur la régularité, etc.) ;
- gestion des interfaces avec Simplicité ;
- pilotage et animation de lots techniques relatifs au laboratoire d'usage ;
- gestion du patrimoine de Saint-Etienne Métropole et de son agglomération :
  - mise à disposition d'une ou plusieurs rames de tramway,
  - s'assure de la mise à disposition de l'espace public nécessaire au fonctionnement du système.

En collaboration avec la Cité du Design, Saint-Etienne Métropole sera également chargée d'animer une démarche d'amélioration continue du projet à partir d'un « laboratoire d'usage ». Ce laboratoire aura pour but d'identifier les améliorations à apporter, puis de rechercher et de financer des partenaires susceptibles de réaliser ces améliorations. A ce titre, elle sera chargée des missions suivantes :

- analyse prospective et intégration des retours d'expériences ;
- idéation/conception/rédaction de cahier des charges ;
- recherche et montage de groupements.

La **STAS** s'engage à assurer l'exploitation transport des marchandises par tramway dans le cadre du projet. Elle s'engage au suivi de tous les sujets relatifs à la conduite, l'entretien et l'aménagement de la rame (à l'exception des systèmes de chargement / déchargement automatisés décrits supra, dont le développement est assuré par Efficacy), mais aussi ceux relatifs à l'emprise de chargement / déchargement située dans son enceinte.

A ce titre, entre autres, elle sera chargée des missions suivantes :

- conduite / remisage / maintenance ;
- mise à disposition de la plateforme de chargement / déchargement sur le dépôt ;
- retours d'expériences et participation aux ateliers d'innovation ;
- suivi des opérations d'homologation du matériel roulant modifié et des conditions d'exploitation (STRMTG).

En ce qui concerne la maintenance, la STAS s'engage à assurer la maintenance du matériel roulant conformément aux règles de l'art et aux usages en vigueur pour le matériel ferroviaire léger du type. Le niveau d'usage opérationnel du matériel roulant, notamment en cas d'unicité de celui-ci, devra être compatible avec le plan de maintenance, et ménager des périodes de maintenance suffisantes pour permettre la réalisation dans de bonnes conditions du plan de maintenance précité.

La STAS assurera, par l'intermédiaire d'un carrossier spécialiste, le suivi de la transformation du matériel roulant, fourni par Saint-Etienne Métropole, pour lui permettre de transporter des marchandises. A ce titre elle sera, entre autres, chargée des missions suivantes :

- suivi de la récupération et transport des rames ;
- études sur le périmètre de compétence de la STAS ;
- suivi de l'aménagement / transformation, études réalisation et tests ;
- suivi des opérations d'homologation techniques (les opérations de modification des rames ne pourront intervenir qu'après obtention de l'accord du STRMTG).

**Les trois partenaires** s'associent pour monter l'expérimentation. A ce stade, les coûts restent à être évalués sur 4 axes :

- le pilotage pour les trois partenaires ;
- l'aménagement d'une rame ;
- l'aménagement du quai de chargement/déchargement ;
- les équipements logistiques.

Le principe du montage financier est le suivant :

Pour la **conception des prototypes**, chaque entreprise sollicitée sera responsable du financement de son prototype (même si les partenaires du groupement ont déjà identifié un certain nombre de guichets de financement). Pour contrepartie de sa participation au projet, elle associera Efficacy ou la Cité du Design à la définition des prescriptions du prototype.

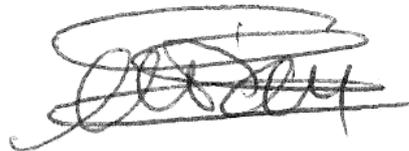
En phase **d'exploitation**, l'objectif est d'atteindre l'**équilibre** (les frais de fonctionnement sont couverts par les recettes). Les « partenaires économiques » ou « clients » achèteront des prestations à Simplycity en échange du transport de leurs marchandises.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et ses annexes et tous documents relatifs au montage du projet ;**
- **autorise Monsieur le Président à mettre en œuvre ou à œuvrer pour la mise en place des dispositions nécessaires au bon déroulement d'une possible expérimentation sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**